

**Les Amis du Parc national des Pyrénées ont 50 ans**  
**par Jean-Louis REY**  
**(Membre du conseil d'administration et du groupe flore des APNP)**



Le 27 janvier dernier l'association des Amis du Parc national des Pyrénées (APNP) réunissait solennellement son conseil d'administration dans la salle du Pyrénéisme du Château fort de Lourdes aimablement prêtée par le Musée Pyrénéen. Elle a pu ainsi célébrer à exactement cinquante ans d'intervalle l'anniversaire de sa naissance, le 27 janvier 1970, jour où s'est tenue au pied du château, dans l'enceinte de ce qui était alors le Palais de Justice devenu depuis le Palais des Congrès, l'assemblée générale constitutive de l'association.

Pour célébrer ce cinquantenaire, il avait été prévu une grande journée festive le 13 juin à Arrens avec la participation du public et de tous les partenaires de l'association. L'urgence sanitaire en a décidé autrement et il est encore trop tôt pour savoir s'il sera possible de prévoir un évènement avant la fin de l'année.

### **La naissance de l'association**

La création du Parc national des Pyrénées occidentales a été officialisée par un décret du 23 mars 1967. C'est un fait bien connu que l'accouchement sous la houlette de Pierre Chimits a été difficile après trois années de débats et de controverses (1). La revue Pyrénées fondée par Raymond Ritter et dont il était alors le rédacteur en chef a joué un rôle important dans la promotion du Parc (2). Dès septembre 1967 se dessine l'idée de la création d'une association de soutien au jeune établissement public. Ce dernier écrit dans la revue : « Aussi bien est-ce parce que nos lecteurs ont bien voulu se souvenir que nous avons été des ouvriers de la première heure du Parc national que tant d'entre eux nous font l'honneur de nous inviter à constituer une association dont le but serait de servir par tous les modes d'expression, d'étude et de propagande à sa portée, le rayonnement de cette institution ».

Lors de l'assemblée générale constitutive du 27 janvier 1970 qu'il préside, il met l'accent sur la nécessité d'un recrutement intense d'adhérents : « Si nous ne devons être que quelques centaines, notre mouvement sera sans influence aucune. Mais si nous réussissons à être 5000 – et nous devrions atteindre rapidement ce chiffre si l'opinion veut bien comprendre que, de la protection intelligente, attentive, efficace de la nature et de l'habitat, à la réanimation de la vie montagnarde et au développement des activités culturelles et touristiques, notre programme est uniquement inspiré par la notion de bien public – oui, quand nous serons 5000, alors, chaque fois qu'il apparaîtra opportun d'intervenir auprès de nos élus et des pouvoirs publics, nous aurons la certitude d'être écoutés. » (3) Le deuxième président de l'association qui a pris le relai après la présidence du fondateur, l'ancien préfet de la région Midi-Pyrénées, Roger Moris, rendant hommage à son prédécesseur récemment décédé, rappelait en 1974 les circonstances de la création de l'association et ses objectifs : « Création continue, le Parc national ne serait que ce que les hommes parviendraient à en faire ». L'institution devait être appuyée par un groupe d'amis convaincus et désintéressés, attentifs à son évolution, qui informeraient objectivement l'opinion et, par une action éducative, œuvreraient pour la réussite du « pari » délicat sur lequel repose la conception des Parcs nationaux français. De cette prise de conscience est née l'Association des Amis du Parc National des Pyrénées dont il fut le président fondateur, l'animateur de la première heure, contribuant largement à la définition et à la mise en œuvre de ses orientations principales :

- associer les populations locales à l'œuvre entreprise, pour apporter une amélioration à leurs conditions d'existence,
- susciter un renouveau d'intérêt pour la sauvegarde de villages anciens et engager les constructeurs à adopter des formes, des matériaux et des couleurs en harmonie avec le site,

-favoriser le développement d'une nouvelle forme de tourisme en montagne, participer à l'éducation des visiteurs, notamment par l'organisation de randonnées dans le Parc national. » (4)

### **Les débuts de l'association**

Le conseil d'administration se met immédiatement au travail, le secrétariat est assuré par le directeur des archives départementales des Pyrénées atlantiques, de nombreuses commissions sont créées : jeunesse-prospection, bulletin-publication-propagande, activités de la montagne, tourisme et thermalisme, protection des sites et économie montagnarde, protection de la nature-faune-flore-activités culturelles. Les Amis du Musée pyrénéen, l'éditeur de la revue Pyrénées, offrent à l'association la réalisation de son bulletin sous forme d'un tiré à part d'articles de la revue. Très vite sont proposées des sorties dans le Parc encadrées par des techniciens de la Jeunesse et des Sports et est créée une section « photo-cinéma » qui organise des séances de projection de diapositives et de films réalisés par des adhérents.

Lors de la première assemblée générale ordinaire du 6 mars 1971, Raymond Ritter estima que l'association étant mise sur la bonne voie, il pouvait en abandonner la présidence effective pour se consacrer à d'autres tâches comme la restauration du château de Morlanne où il décidait de s'installer. Élu président d'honneur, il continua de participer activement aux réunions de l'association jusqu'à son décès intervenu le 11 septembre 1974.

A la fin de l'année 1973, la ville de Pau met à la disposition des Amis du Parc un local rue Samonzet. Le secrétariat y demeurera quarante ans. Les anciens de l'association se souviennent encore avec émotion de ces petits bureaux du deuxième étage, plutôt spartiates, accessibles par un petit escalier en colimaçon. Une secrétaire à temps partiel sera vite embauchée.

A la lecture des comptes rendus des réunions et assemblées des années 70, on constate que l'essentiel des questions abordées concerne les projets d'aménagement dans les zones du Parc. C'est une période où l'association est partenaire à part entière du Parc. Elle a un siège à son conseil d'administration et même à sa commission permanente et elle participe à son conseil scientifique. Mais si le nombre d'adhérents croît rapidement, il n'atteindra jamais, loin s'en faut, l'objectif de 5000 fixé à sa création. A l'AG du 9 décembre 1978, le successeur de Roger Moris, A. Poumarède qui abandonne alors la présidence indique dans son rapport moral « notre association n'a jamais dépassé 1700 adhérents » mais on ne trouve aucun document confirmant un tel chiffre. Il semble que le point culminant ait été atteint au niveau de 1233 adhérents en 1977. Ensuite ils ont décliné pour se stabiliser dans le début des années 80 autour de 700.

Ainsi l'association n'atteindra jamais la dimension suffisante pour être le groupe de pression incontournable voulu au départ, ce qui n'est pas sans incidence sur les rapports avec le Parc, et les doléances sont multiples dans le rapport précité sur l'insuffisance de coopération et de prise en compte des avis donnés par l'association.

### **Du dixième au trentième anniversaire**

Difficile de résumer en quelques lignes vingt années de la vie de l'association. J'ai fait le choix de me centrer sur trois éléments : l'évolution des relations avec le Parc, le développement des activités et la transformation de l'organisation.

De 1982 à 1989 l'association n'est plus représentée dans aucune instance dirigeante du Parc ce qui n'empêche pas la continuation de coopérations facilitées par l'élection à la présidence de l'association de Pierre Chimits, le directeur-fondateur du Parc parti à la retraite. Ce n'est qu'en juillet 1989 que l'association retrouve son siège au conseil d'administration en tant que « compétente en matière de protection de la nature, environnement et activités de plein air » il faut dire qu'entre-temps elle avait été agréée par le ministère de l'environnement en tant qu'association de protection de la nature (5).

L'association gardera ce siège jusqu'à la réforme des parcs nationaux intervenue en 2006. Mais les relations avec le Parc auront tendance à se distendre.

Le développement des activités pendant cette période se fait le plus souvent de façon autonome par rapport au Parc essentiellement dans deux directions : les sorties et les expositions. Les sorties ne sont plus encadrées par des techniciens mis à disposition, mais sauf pour quelques-unes avec guide professionnel, par des membres de l'association ce qui permet une augmentation en nombre et en diversité. C'est ainsi qu'en 1999 il y a eu plus de 4000 participants aux sorties et que pour le dernier programme semestriel hiver-printemps du siècle étaient proposées 111 randonnées pédestres et 50 sorties raquettes, ski ou culturelle. L'association est alors adhérente à la FFME et participe à ses instances locales.

Cette période est très riche en développement d'expositions le plus souvent liées à des recherches sur le terrain, expositions dont beaucoup seront largement diffusées en particulier dans les écoles. Les thèmes et les lieux sont variés : *botanique et santé, habitat primitif en montagne, adaptation à l'environnement dans les Pyrénées* (1987), *Orchidées dans les Pyrénées* (1989 et 1999), *habitat pastoral en montagne* (1989, 1997 et 1998), *richesses du sous-sol pyrénéen* (1991), *Pyrénées nature libre et sauvage* (2000, à l'occasion du trentième anniversaire de l'association). On peut noter en outre, dans un autre domaine, l'organisation à partir de 1994 d'une journée « montagne propre » tournée en particulier vers les enfants et qui se tiendra chaque été jusqu'en 2015.

L'association comprend au début des années 80 des adhérents répartis sur 52 départements, elle a des antennes dans plusieurs d'entre eux, outre les deux départements du Parc, à Paris, Bordeaux, Toulouse et Nantes. Une plus grande autonomie a été souhaitée pour ces implantations. Mais au lieu de créer des sections locales avec des délégations de tâches et de moyens, une assemblée générale va instaurer des comités déclarés comme associations. Les initiateurs de cette réforme la qualifient de « structure fédérale » avec « une association-mère » et des associations locales, émanations de cette association. Quatre comités seront constitués, Pyrénées-Atlantiques, Gironde, Ile-de-France et Hautes-Pyrénées. Celui de la Gironde disparaîtra à la fin des années 90. A ce moment-là, si l'animation locale s'est trouvée renforcée, cette structure pseudo-fédérale ne concerne plus que les deux départements du Parc et une petite antenne parisienne.

### **Les évolutions récentes**

Là encore c'est une gageure de parler en quelques lignes des vingt dernières années riches en évènements. Je ne m'étendrai pas sur la création en 2001 du groupe flore qui sera un des éléments forts du renforcement des liens avec le Parc puisque Dominique Rossier son co-fondateur y consacre un article entier (6). C'est la période où de profonds changements interviennent au Parc. La loi du 14 avril 2006 induit de nombreuses transformations. La zone périphérique devient l'aire optimale d'adhésion dans laquelle une charte de territoire doit constituer la base des projets et relations avec les communes. La participation des Amis du Parc à l'élaboration de cette charte et à la campagne d'information en vue d'obtenir l'adhésion des communes a été plutôt limitée. La dénomination du Parc change de Parc national des Pyrénées occidentales en Parc national des Pyrénées. C'est maintenant acquis, ce sera le seul parc national français de ce massif. Il transfère son siège au cœur de la ville de Tarbes, dans la villa Achille Fould. Le nombre de sièges au conseil d'administration réservé par la nouvelle loi aux représentants des collectivités territoriales augmentant, le siège de l'association disparaît. En revanche, elle est représentée dans une nouvelle instance, le conseil économique, social et culturel du Parc.

En parallèle l'association change également de nom en retirant aussi le qualificatif d'occidentales. Elle devient l'association des Amis du Parc national des Pyrénées, en abrégé « APNP ». La ville de Tarbes attribue au comité des Hautes-Pyrénées l'ancienne conciergerie de la villa Fould, 2 chemin de l'Ormeau,

un taudis dont les adhérents vont faire un local avenant et l'association décide en 2014 d'y transférer son siège social jusqu'alors domicilié à la CCI de Tarbes. Désormais le siège du Parc et celui des APNP sont côte à côte.

A Pau, il y a aussi de profonds changements puisqu'en mars 2013 le secrétariat administratif déménage après quarante ans passés dans le centre, rue Samonzet, pour s'installer à la Cité des Pyrénées, immeuble que vient de construire la ville de Pau dans le quartier Berlioz.

L'association y rejoint le CAF, la Maison de la Montagne et la MJC du quartier. Elle participe à l'animation de cette nouvelle institution avec, comme point d'orgue, une exposition réalisée en 2014 par le groupe flore qui rencontre un grand succès.

L'association doit faire face à des velléités d'émancipation des deux comités pyrénéens. Une démarche visant à la réunification des APNP est alors enclenchée. Elle avance avec des hauts et des bas avec, en particulier, des résistances dans les Hautes-Pyrénées. Mais l'augmentation du pourcentage des adhérents provenant de ce département, la fixation du siège de l'association dans les locaux de la permanence tarbaise et l'élection d'un président originaire de ce département (7) vont favoriser l'aboutissement de ce processus. Les nouveaux statuts adoptés à une très large majorité lors d'une assemblée générale exceptionnelle tenue à Tarbes le 14 octobre 2017 transforment les comités en permanences sans personnalité juridique mais représentées au bureau de l'association.

### **Les perspectives d'avenir des APNP**

L'association a maintenant une organisation statutaire cohérente qui met fin aux déperditions d'énergie qu'occasionnait la pléthore de responsables et à la dispersion des initiatives. Elle est solidement ancrée, avec des locaux propres (aux deux sens du terme) aux deux chefs-lieux des départements du Parc. Mais, comme beaucoup d'autres, elle doit faire face à des tendances consuméristes de trop d'adhérents. Cette tendance est amplifiée par une contradiction propre aux APNP. Beaucoup trop ont tendance à croire qu'ils sont entrés dans un club sportif. Il est vrai qu'en proposant plus de 500 sorties et séjours par an dont seulement 1/10<sup>ème</sup> sont à caractère culturel, l'association peut donner l'impression que son objet est bien l'organisation de randonnées en montagne ou dans le piémont. Or ce n'est pas ce que disent ses statuts. Son article 3 relatif à son objet prévoit que son but essentiel est, en liaison en particulier avec le Parc national « de susciter la découverte et d'approfondir la connaissance de la vie en montagne dans les Pyrénées. » L'organisation de randonnées n'est qu'un des moyens d'action pour atteindre cet objet tels qu'énumérés à son article 5.

Le défi pour les APNP est de conserver cette originalité (8) sinon ils ne seront qu'une des nombreuses organisations de randonnées en montagne dont sont dotées la plupart des communes du secteur. Pour cela il faut trouver les moyens pour amener les nouveaux adhérents, principalement attirés par l'exceptionnelle diversité des sorties proposées et leur belle convivialité, à s'intéresser plus qu'ils n'ont tendance à le faire à la montagne comme milieu et lieu de vie. Ne pas être obnubilé par la performance, fixer les yeux moins souvent sur son GPS et prendre le temps de regarder autour de soi sont des valeurs à privilégier.

C'est un bel enjeu qui attend les APNP pour les années à venir. Son succès n'est pas gagné d'avance, mais la crise sanitaire qui a, notamment, rendu inaccessible la montagne pendant deux longs mois, pourrait être l'occasion de rechercher de nouvelles pistes pour une approche au moins aussi contemplative que sportive de nos Pyrénées.

Pau, le 27/05/2020

- 1- Voir par exemple p85 de la revue Pyrénées n°275 de juillet 2018, l'article de Jean Courtadet *Élus bigourdans et projet de Parc national (1964-1967) : le grand compromis*.
- 2- Alain Lalanne *le Parc, combat du bulletin pyrénéen et de Pyrénées* p103 du même numéro, Jacques Longué *Raymond Ritter paladin du Parc national* p319 du n° spécial Raymond Ritter 179-180, décembre 1994, de la revue Pyrénées.
- 3- N°81 de mars 1970 de la revue Pyrénées *Les Amis du Parc national des Pyrénées occidentales ont constitué leur Association*.
- 4- N°100 de décembre 1974 de la revue Pyrénées p326, Roger Moris, *Hommage à Raymond Ritter Président fondateur des Amis du Parc national des Pyrénées*.
- 5- Arrêté du 11/12/1986, agrément pour les deux départements pyrénéens. Cet agrément ne sera pas renouvelé dans les années 2010 à cause du changement de réglementation réservant ce dispositif aux associations implantées sur la totalité du territoire.
- 6- Plus récemment a été créé un autre groupe spécifique qui se consacre, en lien avec la Fédération française de randonnée à l'entretien du balisage et de sentiers de randonnée.
- 7- Il s'agit de l'avant-dernier président, Jean-Marie Deladerrière, vraisemblablement le premier à ne pas être issu des Pyrénées-Atlantiques.
- 8- Depuis la disparition dans les années 2000 des Amis du Parc national de la Vanoise, les APNP demeurent la seule association métropolitaine liée à un parc national. En revanche la plupart des parcs naturels régionaux sont dotés de telles associations. Les APNP ont des liens avec certaines d'entre elles en particulier les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises avec qui est organisée depuis plusieurs années une rencontre annuelle.